



Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse  
 115, rue de la Fabrique  
 St-Luc-de-Bellechasse (Québec) G0R 1L0  
 Téléphone : 418-636-2176  
 Télécopieur : 418-636-2175  
 Courriel : [dq@st-luc-bellechasse.qc.ca](mailto:dq@st-luc-bellechasse.qc.ca)  
 Site Internet : [www.st-luc-bellechasse.qc.ca](http://www.st-luc-bellechasse.qc.ca)

## Politique de tarification pour les services aux citoyens

### Objet :

Le but de cette présente politique est d'établir la tarification de chacun des services offerts par la municipalité afin que le coût de ceux-ci soit équitable pour tous.

### 1. Administration générale

Description du service	Coût
Photocopies personnelles (impression) (si recto-verso – 2 feuilles)	0.25\$/ feuille
Photocopie de documents municipaux touchés par l'article 9 du règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels	Référence au règlement
Télécopie	1.00\$/ première feuille 0.50/ feuille supplémentaire (1 feuille recto-verso = 2 feuilles)
Confirmation de taxes	10,00\$
Location de la salle Michel Larochelle (lorsque ce n'est pas une OSBL ou un organisme de la Municipalité). Dépôt de sécurité de 100\$ est exigé, lors de la location.	<b>150\$</b> Signature d'une entente pour la remise en bon état et présentation du permis de boisson
Location de la salle Michel Larochelle pour un OSBL ou un organisme de la Municipalité	<b>50\$</b> Signature d'une entente pour la remise en bon état et présentation du permis de boisson
Location de la cuisine uniquement pour les organismes de la Municipalité lors d'activité spéciale (ex. cours de chocolat)	<b>25\$, si la cuisine n'est pas remise en bon état seulement</b>

Publicité dans l'info-municipal (pour une publication d'un mois en noir et blanc) <b><u>Pour les non-résidents</u></b>	1/8page = 10\$ 1/4 page = 15\$ 1/2 page =25\$ 1 page =40\$

## 2. Hygiène du milieu

Description du service	Coût
Ouvrir l'eau pour la première fois lorsque la construction est neuve ou bien lorsqu'il y a un bri	gratuit
Fermer l'eau (stop-cut)	25\$/fois
Ouvrir l'eau (stop-cut)	25\$/fois
Dégel de conduite d'eau	1 fois/ année – gratuit Les autres fois : 50\$/fois

**Adoptée le : 6 mai 2019**

**Résolution No. : 2019-05-10**

\_\_\_\_\_

Maire

\_\_\_\_\_

Directrice générale